

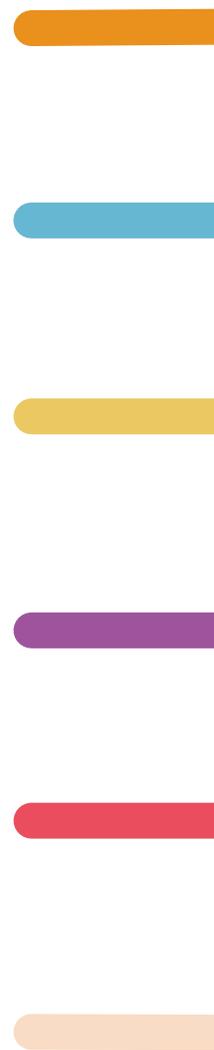
le cnam

nexem

employeurs, différenciement



Assistant aux Projets et Parcours de Vie



consultez la fiche détaillée
sur arifts.fr

Assistant aux Projets et Parcours de Vie

Pourquoi cette formation ?

La formation vise à former les professionnels au nouveau métier d'Assistant aux Projets et Parcours de Vie (APPV).

Conforme aux évolutions du travail social, l'APPV intervient auprès des familles/aidants et personnes concernées pour définir leur projet de vie.

Cette formation est mise en œuvre, selon le référentiel CNAM.

Prérequis

- Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre professionnel BAC + 2
- Ou justifier d'une expérience professionnelle en tant que salarié ou bénévole dans le champs sanitaire, social et médico-social, éducatif...

Nos points forts

- Des professionnels de terrain, des spécialistes de l'intervention sociale, de l'autodétermination, de l'accessibilité et du cadre légal
- Un accompagnement personnalisé et individuel tout au long du parcours
- Un accompagnement collectif de préparation à la validation des blocs (fiche de lecture, portfolio, projet tutoré et rapport d'analyse de pratique).
- Un centre de formation en travail social reconnu par le secteur et membre du réseau national UNAFORIS



Contenu de la formation

Bloc 1

Politiques de l'accessibilité, société de la connaissance et citoyenneté

- Histoire du travail social
- Concept d'accessibilité
- Enjeux des politiques d'accessibilité

Bloc 2

Cadre réglementaire et enjeux organisationnels et professionnels

- Cadre légal
- Enjeux territoriaux et organisationnels
- Pratiques d'accompagnement : pouvoir d'agir et autodétermination
- Méthodologie et gestes professionnels

Bloc 3

Métier, stratégies et méthodologies

- L'approche systémique
- L'approche centrée solution

Bloc 4

Ingénierie de l'accessibilité

- Organiser l'assurance à maîtrise d'ouvrage
- Se positionner comme professionnel réflexif



Objectifs

- Comprendre la mutation des politiques d'inclusion et d'accessibilité
- Soutenir le pouvoir d'agir et d'expression des personnes dans le cadre du projet de vie
- Mobiliser la démarche d'autodétermination dans ses pratiques professionnelles
- Développer des stratégies d'intervention
- Maîtriser les concepts, méthodologies et outils nécessaires à la mise en œuvre de projets et parcours de vie



Validation de la formation

L'acquisition des compétences est évaluée à partir

- d'un projet tutoré et de sa soutenance orale
- d'un dossier d'analyse des contextes et enjeux du territoire
- d'un portfolio de compétences
- d'un rapport de stage professionnel

Lieu

ARIFTS Site Angevin

6 Rue Georges Morel,
49000 Angers

Coût

3 775 €

Durée

150 heures
de formation
théorique

Sélection

- Dossier de candidature
- Entretien de positionnement

Partenaires

le cnam

nexem
employeurs, différemment

70 heures
de stage

Contacts

Corinne GUYOMAR DIT LEDAN
Responsable de formation

Maillys VEGUER
Coordinatrice pédagogique

Céline HUBERT
Assistante de formation

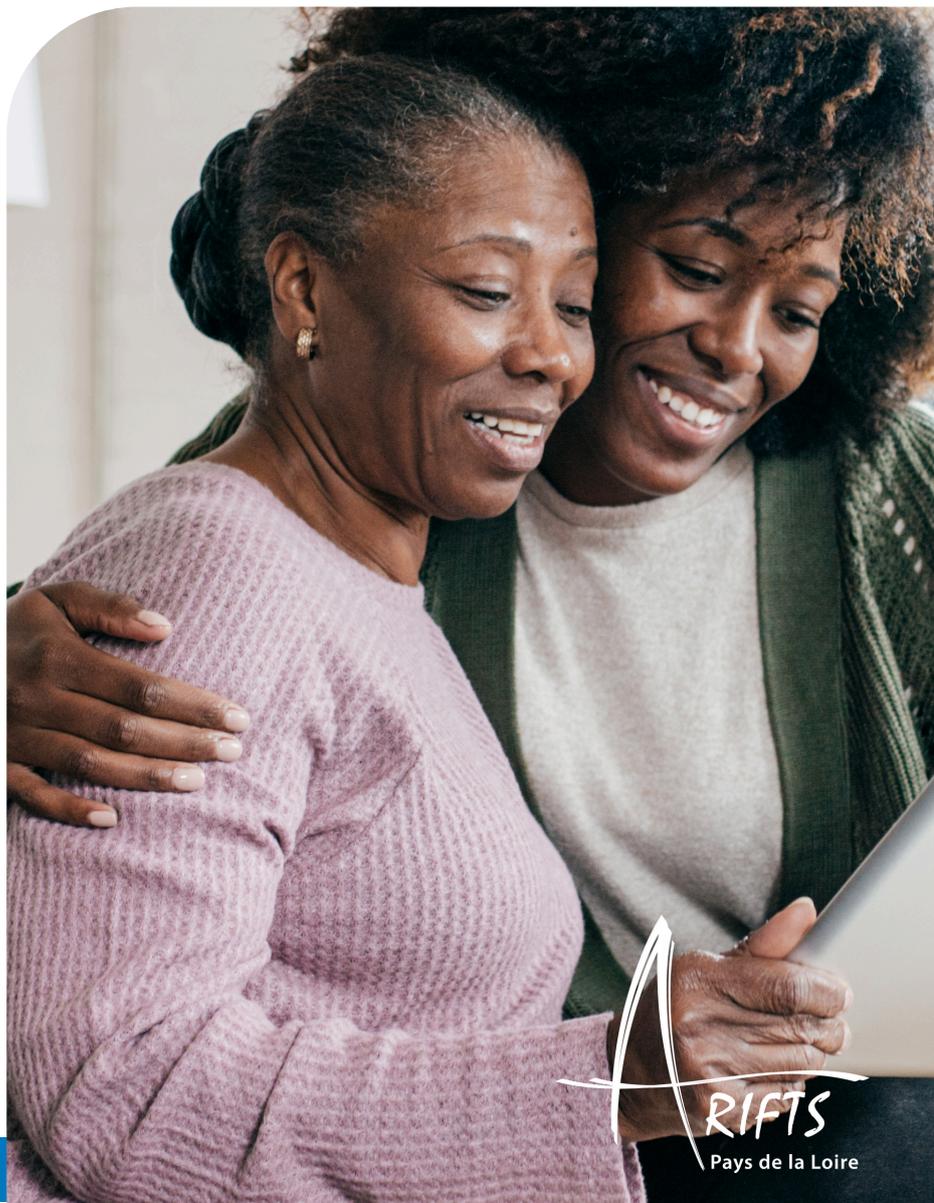
☎ 02 41 48 96 35
✉ formation-appv@arifts.fr



Inscrivez-vous à notre
lettre d'information
pour suivre nos
actualités



arifts.fr



ARIFTS

Pays de la Loire